

Réponses et propositions

quelques exemples locaux

Le labyrinthe de votre saison à la Plagne

LE LABYRINTHE DE VOTRE SAISON est l'exposition interactive de prévention des toxicomanies, en direction des travailleurs saisonniers des stations de sports d'hiver.

Pour développer une action de prévention dans les stations de sports d'hiver, il est conseillé de s'appuyer sur des structures existantes, type Maison des Saisonniers, les collectifs déjà mis en place, comme les groupes santé ou encore d'autres relais.



TRANCHE DE VIE DU LABYRINTHE DE VOTRE SAISON

Le travail en partenariat facilite la prise de contact, la communication et peut déboucher sur la formation de personnes ressource.

En ce qui concerne la station de la Plagne, c'est suite à un constat de la Gendarmerie d'une consommation importante de substances psychoactives durant la saison d'hiver, que la Mairie favorise une action de prévention des toxicomanies.

L'objectif principal de l'action est la sensibilisation des élus, des employeurs, des saisonniers et des jeunes de la station.

Pour l'atteindre, un travail de communication auprès des cadres dirigeants des différents services de la station est réalisé ainsi qu'un affichage accompagné d'une présentation aux commerçants. En point phare, une journée avec la présence des représentants des différents organismes sociaux a contribué à la réussite de cette action.

Contact : Hélène GRANGE
LE PELICAN
911 chemin des Trois Poiriers
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 37 87 00

"Le travail saisonnier est un moyen d'insertion pour des adultes et des jeunes en difficultés".

L'association Lyonnaise pour l'Insertion par l'Emploi Saisonnier (ALPIES) a été créée en 1990, avec pour objectif de permettre à ces personnes de sortir d'une situation d'échec.

Ainsi, un travail est mené auprès des candidats à l'emploi saisonnier, mais aussi auprès des employeurs ; 75% des CDD signés vont jusqu'à leur terme et 30% des personnes accompagnées s'inscrivent dans un processus de travail saisonnier à long terme.

Contact : Zohra BOUKACEM
ALPIES - Antenne d'Albertville
35 place de l'Europe
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 88 76
Fax 04 79 31 24 51
Siège social : 20 rue Dumenge - 69004 LYON



ACTION RÉGIONALE DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

SAVOIE :
12 rue du Cdt Perceval
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 62 56 24
Fax 04 79 96 15 36
E-mail : le-pelican@wanadoo.fr



LE PELICAN est coordonnateur régional du projet

"Peu de gens savent qu'un verre de vin, de bière ou d'apéritif contiennent la même quantité d'alcool".

L'ADESSS se rend dans des lieux publics de consommations (bars) et va à la rencontre des consommateurs, leur proposant à l'aide d'un ordinateur : LE SIMALC, de voir où ils en sont réellement de leur alcoolémie.

LE SIMALC simule l'alcoolémie sans boire et trace sur 48 heures la courbe d'alcoolémie d'un sujet en fonction de sa consommation de boissons alcoolisées, de nourriture et de ses caractéristiques physiques (sexe, âge, poids, taille).

LE SIMALC permet de voir la relation entre : les "verres bus" et l'alcool pur absorbé, l'alcoolémie qui en résulte et l'augmentation du risque d'accident. Il permet aussi de constater l'alcoolémie résiduelle des consommations précédentes.

Contact : Pierre DE BIASI
ADESSS - 13 Boulevard de Bellevue
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 69 43 46
Fax 04 79 62 10 22

"Accueillir, c'est permettre au saisonnier de se sentir acteur de la saison et de repérer les situations de mal-être".

Les conduites à risques sont omniprésentes chez les jeunes accueillis. Le Relais du Père Gaspard, à Bourg d'Oisans, situe sa mission au niveau de l'hébergement et de l'accompagnement à l'emploi.

À la Maison des Saisonniers de Tignes, les priorités sont l'accueil et l'amélioration des conditions de vie des saisonniers.

D'une approche différente, les réponses dans ces deux structures restent les mêmes, c'est sortir le saisonnier de l'isolement par un travail d'accompagnement et une dynamique de groupe ; c'est aussi réorienter le saisonnier vers des structures locales pour qu'il retrouve son équilibre et son bien-être.

Le Foyer du Père Gaspard à Bourg d'Oisans est l'aboutissement d'un travail local autour d'une préoccupation commune : le logement des saisonniers ; premier accueil d'urgence, il est

ouvert toute l'année et est géré par l'UMHJ (Structure de gestion mutualiste de Foyer de Jeunes Travailleurs du département de l'Isère).

La Maison des saisonniers de Tignes est un lieu d'accueil, de conseil, d'aide, de rassemblements, où l'on peut rencontrer les organismes et associations sociaux et sanitaires à certaines dates. Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Tignes et est dans un foyer logement.

Contacts :
- Madeleine BRASSIER
Relais du Père Gaspard - Route de la Gare
38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 79 12 51 - 06 07 61 38 25
- Sébastien SCHWARZ
Maison des saisonniers - 73320 TIGNES
Tél. 04 79 40 09 89

Pour en savoir plus :

DROGUES INFO SERVICE
Numéro Vert :
0800 23 13 13

Edition 2001
Comité de rédaction piloté par LE PELICAN (Michel BOULANGER)
Dépôt légal en cours - Tirage 2000 exemplaires
Création, édition : Agence TNT - Tél. 04 71 06 62 62

ISÈRE : POINT VIRGULE (Codase)
19 rue des Bergers
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 17 21 21
Fax 04 76 86 18 57
E-mail : codase@wanadoo.fr



HAUTE-SAVOIE : APRETO
15 rue Molière
74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 23 81
Fax 04 50 95 67 72
E-mail : apreto@wanadoo.fr





NUMÉRO SPÉCIAL : PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

ÉDITORIAL

En 1996, le Conseil Général Rhône-Alpes organise une consultation auprès de différents centres de soins pour personnes toxicomanes de la région, consultation qui aboutit à la réalisation d'une charte de prévention et la proposition d'actions.

Parmi celles-ci, le projet régional portant sur la prévention des toxicomanies chez les saisonniers du tourisme, est porté par l'association savoyarde LE PÉLICAN, en partenariat avec l'APRETO en Haute-Savoie, et POINT VIRGULE en Isère.

Au programme de cette action, sont prévues des interventions sur les sites savoyards et aussi la réalisation de missions exploratoires en Haute-Savoie et en Isère.

Le 9 novembre 1999, un séminaire alpin "Vie des saisonniers et consommations de drogues" réunit à Saint-Baldoph, en Savoie, une soixantaine d'experts du tourisme d'hiver dans les Alpes, mais aussi de départements urbains comme le Rhône ou la Loire, où vit un certain nombre de futurs saisonniers. Notre souhait demeure d'élargir dans un second temps notre réflexion à la saison d'été et à d'autres départements comme la Drôme ou l'Ardèche.

Ce numéro spécial de SAISONNIERS SANTÉ relate les temps forts de ces échanges et aussi des actions menées sur les sites depuis trois années. Il se veut outil d'information et de dialogue pour une meilleure prévention des toxicomanies chez les travailleurs saisonniers de la Région Rhône-Alpes, durant la saison d'été comme d'hiver.

Prévenir ensemble... Ce journal consacré aux risques de prises de produits toxiques chez les travailleurs saisonniers est particulièrement en phase avec l'actualité de la saison d'hiver qui s'achève.

Ce journal est le vôtre. Il appelle d'autres numéros thématiques dont différents partenaires peuvent s'emparer, comme le logement, l'emploi, etc...

À vos plumes !

Le Comité de Rédaction

Contact : Michel BOULANGER - LE PÉLICAN

Vie des saisonniers et consommations de drogues



Les stations de sports d'hiver sont des villes à la montagne, dans lesquelles le mode de vie est centré sur :

> la fête, > le plaisir, > la glisse.

Mais de cette vie sociale festive ressortent quelques difficultés qui constituent l'envers du décor. En saison, tout est amplifié, on vit ce temps court à "150 à l'heure", il faut tenir, et pour cela les usages et abus de produits toxiques licites ou illicites sont courants.

Mais ces produits sont aussi l'occasion de créer un lien social permettant de faire la fête et de rencontrer d'autres personnes. Ces autres personnes, ce sont des saisonniers, des touristes ou des permanents qui peuvent être des usagers.

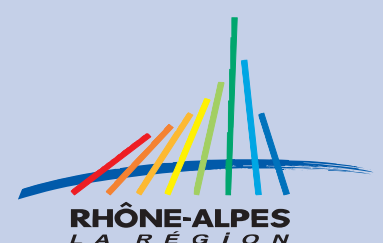
La solitude et la recherche de contacts sont la source de nombreuses conduites à risque.

La saison a deux côtés : elle facilite l'insertion et en même temps elle peut générer la marginalisation et les prises de risques.

Quelques pourcentages

- > 33 % des saisonniers boivent du vin.
- > 19 % des saisonniers disent consommer de la drogue.
- > 10 % des saisonniers disent consommer du haschich.
- > 63 % des saisonniers de moins de 25 ans fument.

Enquête réalisée en Savoie par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Savoie en 1996).



Avec la participation du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Constats

Conditions de vie des travailleurs saisonniers dans les structures touristiques

“80 000 emplois saisonniers en Rhône-Alpes représentent 50 % des emplois touristiques”.

Dans le rapport sur les conditions de vie des saisonniers rendu au Conseil Économique et Social, les thèmes qui sont apparus comme les plus sensibles et justifiant des actions spécifiques sont le logement, la formation, la santé, la vie sociale et l'emploi, avec un chapitre sur le saisonnier pluriactif.

Le secteur du tourisme est un formidable lieu de première expérience professionnelle, mais souvent les salariés saisonniers affirment venir travailler en station parcequ'ils n'ont pas le choix.

Les emplois proposés placent les saisonniers dans une situation difficile : faible activité

annuelle, précarité de l'emploi, conditions de travail difficiles, et, pour certains, isolement, faible revenu et conditions de vie contraignantes...

Les actions menées en faveur des saisonniers sont souvent le fait d'initiatives dispersées correspondant à la volonté et au dynamisme de certains acteurs locaux...

La Région pourrait être le coordinateur de projets avec l'État et les collectivités locales.

Pour Lucien PRORIOL, rapporteur auprès du Conseil Économique et Social, *“le saisonnier doit savoir lors de son embauche qu'il travaillera pour que les autres s'amusent ou se reposent”.*



Usages de drogues en stations

L'exemple de la Tarentaise



En 1992, le PELICAN a ouvert une antenne permanente à Albertville, destinée à répondre au plus près aux demandes des personnes résidant en Tarentaise.

L'antenne accueille chaque année plus d'une centaine de personnes usagers de drogues, et près du tiers exerce une activité saisonnière dans les stations de ski.

Dans ce public saisonnier, il est fait une distinction en fonction du lieu de résidence habituelle : en effet, les problématiques vont être différentes, selon que les personnes résident à l'année en Tarentaise ou qu'elles viennent spécialement pour la saison.

Pour dominique BLONDET, éducateur au PELICAN, *“le mode de vie en station qui est très différent par certains aspects, va permettre à quelques-uns de trouver un équilibre parfois précaire. Pourtant, les problématiques personnelles sont souvent lourdes et la vie en station ne règle rien”.*

Trafics en station

L'Adjudant DILLY de la Gendarmerie Nationale constate que *“en règle générale, les saisonniers interpellés ont une petite quantité de haschich ou d'herbe de canabis (20 à 50 grammes)”.*

Un petit nombre d'entre eux sont en possession d'une plus grande quantité pour assurer leur consommation personnelle pour toute la saison, afin d'éviter le contact avec le dealer.

Il existe différents types de trafic. Les principaux produits stupéfiants consommés sont le canabis, l'ecstasy, la cocaïne et l'héroïne.

Repères sur la santé des saisonniers

Il existe deux profils de saisonniers : le saisonnier habituel, saisonnier de métier, qualifié, travaillant pendant les deux saisons (été / hiver) sur le même site ou sur deux sites géographiquement différents, et le saisonnier occasionnel, peu qualifié, demandeur d'emploi ou volontaire dans l'attente d'autre chose...

Souvent, le travailleur saisonnier est un migrant, un transplanté, il a des horaires de travail lourds, un logement personnel à loyer prohibitif dans la station, ou dans la vallée, nécessitant des trajets ; il peut aussi être logé par son employeur (seul ou à plusieurs).

Il doit savoir trouver un équilibre entre travail et activités de loisirs : sport et/ou sorties nocturnes, équilibre physique et financier - tout cela dure 4 à 5 mois. Les rythmes de vie et

les difficultés de tout ordre ont des retentissements que repère le médecin du travail :

- > retentissement médical des rythmes de vie,
- > les consommations abusives pour tenir le coup,
- > problème des IVG (Interruption Volontaire de Grossesse),
- > problème du SIDA et des hépatites virales,
- > autres critères médicaux.

Pour le Docteur Chantal RIVOLLIER, Médecin du travail à Val d'Isère : *“Après 3 ou 4 saisons, le salarié saisonnier se lasse physiquement et mentalement de mener de front son travail, sorties nocturnes, loisirs... Il recherche alors un travail à l'année ou sur les 2 saisons et un logement confortable et raisonnable financièrement”.*



Points de vue

En Savoie

Le groupe santé des saisonniers : pourquoi ?

Chaque année, 40 000 saisonniers participent au développement des activités touristiques du département de la Savoie (Rapport du conseil Economique et Social Rhône-Alpes).

De nombreuses études ont montré les difficultés rencontrées par ces salariés du tourisme alpin : santé, hébergement, conditions de travail.

En Savoie, à partir de 1994, une dynamique pluripartenaire s'est développée pour répondre aux difficultés psycho-sociales et d'accès à la santé de ces salariés du Tourisme.

Cette dynamique est tout autant impulsée par des institutions (Conseil Général de la Savoie,

DDASS, communes) que par des réseaux de professionnels ou par des associations à partir de questions spécifiques : prévention et dépistage du sida, prévention et prise en charge des toxicomanies, sexualité et contraception, hébergement, accès aux droits, orientation et formation professionnelle.

Des actions

- > Formation de relais dans les stations.
- > Animation de l'exposition sur les conditions de vie des saisonniers "LE LABYRINTHE DE VOTRE SAISON".
- > Campagnes de Prévention.
- > Animations lors des fêtes d'accueil des saisonniers et journées-rencontres.
- > Participation aux initiatives en faveur de la formation, de l'emploi et du logement.
- > Participation des saisonniers à des forums, des colloques...

Contact : Jérôme NAVET
Mutualité de la Savoie
134 à 152 Fbg Maché - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 69 42 32 - Fax 04 79 96 34 66



En Isère

Courant 1999, une mission exploratoire pour faire un état des lieux sur les questions relatives à la santé des saisonniers du tourisme, et plus particulièrement dans le domaine des toxicomanies, a été conduite en Oisans.

Une étude a été réalisée auprès des interlocuteurs des saisonniers du tourisme (employeurs, services sociaux, professionnels de santé, élus locaux, bénévoles, etc...).

Cette étude était pilotée par :

- > POINT VIRGULE (Codase), centre spécialisé de soins aux toxicomanes, Grenoble,
- > L'UDMI (Mutualité de l'Isère), Grenoble,
- > Le Relais du Père Gaspard (Foyer Logement), Bourg d'Oisans.

De fait, les préoccupations abordées par les personnes interviewées ont largement dépassé les questions de santé et de toxicomanie puisque 4 thèmes sont apparus dans le rapport :

- > L'état de santé
- > La politique de l'emploi
- > Le logement
- > La qualité du lien social et familial.

Les différents acteurs de ce rapport (personnes interviewées, pilotes de l'action) se sont réunis pour voir comment mettre en oeuvre certaines idées proposées. Dans l'immédiat il a été constaté qu'il était plus réaliste que chacun continue à s'investir localement, là où il était impliqué à titre professionnel ou bénévole.

En effet, il n'apparaissait pas possible d'envisager un travail inter-stations, et aucun auteur local ne se profilait pour coordonner la suite de ce travail.

En ce qui concerne la prévention des toxicomanies, POINT VIRGULE, centre spécialisé de soins aux toxicomanes, est disponible pour la conception d'actions de prévention.

Ces actions se conçoivent dans le cadre d'un travail partenarial avec les professionnels et bénévoles à l'origine de la demande.

Contact : Suzel SABATIER
POINT VIRGULE (Codase)
19 rue des Bergers - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 17 21 21
Fax 04 76 86 18 57

En Haute-Savoie

À partir des postulats suivants :

- > Le travail saisonnier en station de sports d'hiver est long, difficile, exigeant, éprouvant sur les plans physiques et psychologiques.
- > Le travail saisonnier est pris dans une dynamique sociale et environnementale festive et conviviale.
- > Pour affronter et assumer un travail saisonnier dans ces conditions, un recours aux substances psychoactives légales ou illégales peut voir le jour.

Il a été décidé la création d'un groupe de pilotage afin de réfléchir à la prévention des usagers de drogues en milieu saisonnier en Haute-Savoie. Ce groupe de pilotage est composé de représentants de : la DDASS 74, la CPAM, la Mutualité de la Haute-Savoie, l'Union Mutualiste de la Haute-Savoie, la circonscription d'action sociale du Chablais, le Centre Départemental de Prévention de l'Alcoolisme, l'APRETO et, depuis peu, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit du Centre Hospitalier de Thonon-les-Bains.

A l'issue des premières réunions, il a été décidé d'évaluer les problèmes posés par les usagers de drogues en milieu saisonnier et d'impulser une dynamique de prévention globale allant dans le sens de la santé du saisonnier. Pour ce faire, le groupe de pilotage a souhaité dans un premier temps mettre en place une mission exploratoire de type socio-anthropologique sur les sites d'Avoriaz et de Morzine afin d'avoir une photographie assez précise de la réalité des consommations de



substances psychoactives, avec l'objectif d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées.

Dans l'attente de bénéficier des moyens financiers nécessaires à la réalisation de cette mission exploratoire que nous estimons indispensable, des actions ponctuelles peuvent se mettre en place.

C'est ainsi que deux journées de dépistage des virus du SIDA et des hépatites se sont déroulées sur les sites d'Avoriaz et de Morzine. Cette action a été menée par le CDAG de Thonon-les-Bains et en partenariat avec le centre de planning familial et l'APRETO, avec l'exposition LE LABYRINTHE DE VOTRE SAISON comme support. Cette action nous a permis de rencontrer une cinquantaine de saisonniers. Venus en priorité pour le dépistage, ces derniers ont profité de cette occasion pour rencontrer les différents interlocuteurs et faire part de problématiques très diverses :

- > difficultés et mauvaises conditions d'hébergement,
- > horaires et rythmes de travail très denses,
- > consommations abusives de substances psychoactives licites et illicites,
- > conduites à risques importantes (sexualité sans protection, ski et surf...),
- > déracinement pas toujours bien vécu.

Contact : Jacques HUSSON
APRETO - 7 rue de l'Hôtel-Dieu
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 66 15
Fax 04 50 26 42 57

